

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON**AVIS MUNICIPAL
PREALABLE A LA 1^{ère} CONSTATATION****Le Maire de la commune de LA-SURE-EN-CHARTREUSE (38134)****INFORME**

Considérant qu'il est indispensable de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires pour préserver le bon ordre, la sécurité et la salubrité publiques ainsi que la décence du cimetière,

Que, conformément au Code général des collectivités territoriales et notamment à ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants, une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon est engagée dans le cimetière communal.

Que, cette procédure concerne les concessions qui ont notoirement plus de 30 ans d'existence, dont la dernière inhumation date de dix ans au moins et, qui ont cessé d'être entretenues,

Qu'il sera procédé sur site à la constatation de l'état visuel dans lequel se trouve chaque concession désignée sur la liste L1, ci-après :

Le mercredi 27 novembre 2024 à 15h15 dans le cimetière de Pommiers la Placette

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien de la concession sont invités à assister audit constat, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus ou, à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Que la possibilité est offerte aux familles de remettre en bon état de propreté et de solidité, la concession les concernant, dès à présent. A défaut, l'autorité municipale dressera le 1er procès-verbal de constat d'état d'abandon, conformément à la réglementation.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, à la porte du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON

AVIS MUNICIPAL
PREALABLE A LA 1^{ère} CONSTATATION

LISTE DES CONCESSIONS FAISANT L'OBJET DE LA PROCEDURE

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carre 1 - 7	01/01/1940	?	- DUFFOUR Henri - 27/07/1941
1 - Carre 1 - 10	16/02/1980	?	- CUCHET Jean - 1980
1 - Carre 1 - 17	09/03/1963	DAMOND Paul	- DAMOND Paul - 1985
1 - Carre 1 - 19	01/12/1946	TRIDON Angélique	- FAMILLE TRIDON - TRIDON Joseph - 1978 - TRIDON Esther - 1989 - TRIDON Claude - 14/09/1932 - TRIDON Rosalie née BOINON - 08/02/1949 - TRIDON Claudius
1 - Carre 1 - 20	08/12/1967	PETER André	- PETER Nancya née POURRET - 1998 - PETER Maurice
1 - Carre 1 - 21	13/11/1954	ROLLAND Alphonse	- FAMILLE ROLLAND - ROLLAND Marie - 1883 - VEDOVATI Angèle - 1933 - ROLLAND Louis Alphonse - 1962

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carre 2 - 42	25/08/1893	BARNOUD Jean Louis	<ul style="list-style-type: none"> - FAMILLE BARNOUD Louis - BARNOUD Jean Louis - 12/06/1904 - BARNOUD Marie Philomène née SEDANT - 03/01/1925 - BARNOUD Louis - 17/05/1870 - BARNOUD L. Marie née BUISSIERE - 02/07/1870 - BARNOUD Christine - 05/02/1875 - BARNOUD Louis - 24/12/1879 - BARNOUD Angèle - ? A?
1 - Carre 2 - 43	17/02/1892	REYNAUD Jean	<ul style="list-style-type: none"> - FAMILLE BUISSIERE - FAMILLE REYNAUD Jean - FAMILLE HAUTEPHARE* - BUISSIERE Jean - 1878 - REYNAUD J. Joséphine née BUISSIERE - 10/12/1949 - BUISSIERE Rosalie née GENEVE - 1915 - REYNAUD Jean - 24/03/1937
1 - Carre 2 - 108	15/09/1935	BUISSIERE Romain BUISSIERE Romain	<ul style="list-style-type: none"> - FAMILLE BUISSIERE - FAMILLE FAYOLLE - FAYOLLE André - 1967 - FAYOLLE Juliette née BUISSIERE - 1973 - BUISSIERE Lucie née GENEVE - 1940 - BUISSIERE Romain - 1938
1 - Carre 2 - 109	01/03/1935	COCHET Joseph Marius	<ul style="list-style-type: none"> - FAMILLE COCHET Joseph - COCHET Jacqueline née MASSON - 1938 - COCHET Joseph François - 1934 - COCHET Marie Louise née THERMAT - 1891 - COCHET Marius - 1944 - COCHET Paul - 1956

Dressé à LA-SURE-EN-CHARTREUSE, le mercredi 9 octobre 2024

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON

Le Maire

(Nom, prénom, cachet et signature)

RIVIERE Virginie



Le Maire certifie que le présent avis a été affiché, au moins un mois à l'avance, à l'entrée du cimetière et en mairie à compter du et retiré le